

Les pêcheurs en colère exigent de cogérer la réserve des Sept-Îles

Morvan Léon

● La gestion de l'extension de la réserve des Sept-Îles, au large de Perros-Guirec (22), par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), reste en travers de la gorge des pêcheurs. Jacques Doudet, secrétaire général du comité régional des pêches de Bretagne, l'a rappelé, mardi, lors d'une conférence de presse : « On a été surpris de voir trois ministres venir transmettre la gestion de la réserve à la LPO, alors que nous demandons la cogestion depuis deux ans ! »

Une demande réitérée vendredi dernier pendant l'inauguration à laquelle participaient Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la mer, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Un déni de démocratie

Jacques Doudet se déclare « en phase » avec la réserve naturelle,

mais n'en démord pas, la LPO aurait dû gérer les îles, et les pêcheurs la mer, sur un secteur fréquenté par 64 navires venant des ports de Roscoff, Paimpol et Saint-Quay-Portrieux : « C'est une trahison de notre ministre de tutelle, Hervé Berville, un Costarmoricaïn, et des autres ministres. »

Le secrétaire général menace : « Il y aura d'autres extensions, notamment aux Glénan, et on ne peut pas entendre qu'une association environnementale en ait la gestion. C'est un déni de démocratie, de la dictature environnementale ! »

Comment les pêcheurs comptent-ils agir ? Jacques Doudet « espère que les ministres répareront cette erreur », et en appelle au « soutien des élus du territoire. » En toile de fond, le conflit de mars dernier autour de la fermeture de zones de pêche et l'interdiction de chalutage dans des zones protégées : « On a tenu les troupes, mais on n'est pas sûr de pouvoir calmer, cette fois, les plus énervés. »